

MODALITÉS DE PARTICIPATION 2026

Pour être admissible, vous devez

- 1. Résider à Laval ou si vos études vous amènent à l'extérieur, provenir de Laval <u>et</u> avoir encore à ce jour l'adresse permanente des parents à Laval
- 2. Être étudiant à temps plein ou partiel dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec;
- 3. Étudier dans l'une des disciplines suivantes : musique, danse, théâtre, arts visuels, arts numériques au niveau collégial et universitaire ;
- 4. Étudier en littérature, cinéma au niveau universitaire (le niveau collégial n'est pas admissible) ;
- 5. Être âgé de 30 ans ou moins ;
- 6. Être présent à l'audition pour les disciplines en art de la scène (musique, danse et théâtre);
- 7. Détenir la carte Avantages Laval;
- 8. Présenter un dossier complet. Consultez la section **Dossiers** ci-après pour connaître les documents spécifiques à présenter pour chaque discipline ;
- 9. Respecter la date limite du dépôt de candidature.

Ne sont pas admissibles:

- Les étudiants en histoire de l'art, en muséologie, en musicologie et en recherche
- Les étudiants en enseignement des arts (voir note plus bas)
- Les étudiants en design (mode, architecture, industriel)
- Les étudiants du niveau secondaire et primaire
- Les étudiants en toutes formes d'arts qui désirent poursuivre leurs études dans une direction autre que les arts

NOTE - Étudiants en enseignement des arts :

Des étudiants en enseignement peuvent être éligibles selon certaines conditions. Si vous êtes étudiant en enseignement, communiquez avec le responsable afin de discuter des possibilités d'admission.

AUDITIONS ET ÉVALUATIONS DES DOSSIERS

Les membres des jurys vous évalueront selon votre prestation lors de votre audition ou selon la qualité de présentation de votre dossier et de votre portfolio.

Il est donc très important de présenter la meilleure performance possible ou le meilleur dossier possible. Il doit également être proportionnel à votre niveau d'études.

Le jury tiendra également compte de votre implication dans votre secteur disciplinaire et vérifiera si votre dossier est complet.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Des documents spécifiques à chaque discipline sont requis :

Musique

- Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

L'évaluation des candidats en musique sera faite lors d'auditions devant jury à la Maison des arts de Laval.

- o Pièce de 4 à 8 minutes
- Les candidats en musique doivent remettre quatre de leurs partitions
- Si vous présentez une œuvre avec accompagnement, il est fortement recommandé de venir accompagné. Si ce n'est pas possible, il est préférable de présenter une œuvre écrite pour instrument seul
- o La qualité de votre performance et de votre présentation est très importante
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

Danse

- Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

L'évaluation des candidats en danse sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- Deux extraits de caractères différents
- La durée totale des deux extraits ne doit pas dépasser 10 minutes
- o Un seul des 2 extraits peut être chorégraphié par vous-même
- o L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets



Théâtre

- o Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

L'évaluation des candidats en théâtre sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- O Un ou différents extraits d'une durée maximum de 10 minutes
- Si vous présentez un extrait avec réplique, il n'est pas nécessaire que votre réplique soit un candidat de la Fondation de soutien aux arts de Laval
- O Nommez vos besoins en accessoires pour votre audition
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

Arts visuels

- Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre **curriculum vitae** (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

L'évaluation des candidats en arts visuels sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats et le dossier doit comprendre également ;

- o 10 à 15 photos, accès web ou une clé usb.
- O Chaque œuvre doit être identifiée comme suit :
 - titre
 - médium
 - format
 - période de réalisation
 - description détaillée sous forme de textes explicatifs
- o Présenter un texte expliquant votre démarche artistique

NOTE: En arts visuels, la qualité du dossier est très importante. De plus, le programme utilisé pour présenter vos œuvres sur le support de votre choix doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.



Arts médiatiques

L'évaluation sera effectuée par un jury à partir des dossiers soumis par les candidats. Chaque candidat peut présenter jusqu'à trois œuvres.

Toutes les œuvres doivent être des créations originales, issues d'une recherche artistique approfondie et d'une démarche créative forte et assumée.

Le jury portera une attention particulière à :

- la créativité et l'originalité,
- la pertinence du geste artistique,
- la recherche formelle, conceptuelle ou technique,
- la singularité de la vision.

ARTS MÉDIATIQUES – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À FOURNIR

Les documents suivants doivent accompagner votre dossier :

- Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

CATÉGORIES D'ŒUVRES ADMISSIBLES

1. Œuvre – Création illustrée (variations visuelles)

Nombre attendu : 4 à 10 images

Une œuvre explorant un même concept à travers plusieurs variations visuelles (style, composition, ambiance, textures, techniques).

Démontre une recherche visuelle créative.

2. Vidéo de création – Œuvre vidéographique

Durée maximale : 5 minutes maximum

Vidéo originale témoignant d'une démarche créative affirmée.

Comprend:

- vidéo avec effets visuels créatifs
- vidéo en pixillation / stop motion
- vidéo en animation 2D ou 3D créative
- vidéo expérimentale
- vidéo hybride explorant récit, son ou techniques mixtes



3. Œuvre - Création sonore

Durée maximale: 3 minutes maximum

Une œuvre de création sonore explorant le potentiel artistique du son : paysages, textures, voix, narration, composition expérimentale, spatialisation.

Doit mettre en valeur une écriture sonore originale et créative.

4. Œuvre - Installation immersive (multi-écrans)

Vidéo de présentation : 3 minutes maximun

Œuvre explorant la spatialisation de l'image et du son pour créer une expérience sensorielle immersive.

5. Œuvre - Installation interactive

Vidéo de présentation : 3 minutes maximum

Œuvre permettant au spectateur d'intervenir et de transformer l'expérience, mettant en valeur la créativité de l'interaction.

6. Œuvre – Performance audiovisuelle (temps réel)

Vidéo de présentation : 3 minutes maximum

Œuvre combinant vidéo et son, générée ou transformée en direct, démontrant une créativité performative.

7. Œuvre – Création en réalité virtuelle ou augmentée (VR / AR)

Vidéo de présentation : 3 minutes maximum

Expérience immersive où l'environnement numérique réagit aux actions de l'utilisateur, valorisant une créativité spatiale et interactive.

8. Œuvre – Création générative (intelligence artificielle)

Vidéo de présentation : 3 minutes maximum

Œuvre utilisant des systèmes IA ou algorithmiques pour créer visuels ou sons en temps réel, démontrant une recherche créative forte.

9. Œuvre – Création web (œuvre numérique ou générative)

Lien vers le site web

Une œuvre exploitant de façon créative les possibilités du web : interactivité, génération, navigation, visualisation, narration.



DOCUMENTS À FOURNIR (POUR TOUTES LES CATÉGORIES D'ŒUVRES)

A. Documents principaux

Selon l'œuvre soumise :

- Vidéo de présentation (3 minutes, sauf vidéo de création : 5 minutes)
- Images ou captures (si l'œuvre n'est pas exclusivement vidéo)
- Lien vers l'œuvre (si applicable)

B. Fiche technique (obligatoire)

Inclure:

- Titre de l'œuvre
- Année de création
- Durée / dimensions / formats
- Technologies, logiciels, interfaces, capteurs utilisés
- Poste occupé dans la création

C. Résumé de l'œuvre (obligatoire)

100 à 150 mots présentant :

- l'intention artistique (l'idée / l'intention)
- l'approche esthétique (le style / l'esthétique)
- la démarche de création (la façon de travailler)

D. Documentation complémentaire (selon l'œuvre si nécessaire)

Pour installations, performances, VR/AR, IA, web:

- Photos d'ensemble et de détails
- Description du dispositif
- Schéma technique

NOTES IMPORTANTES

En arts médiatiques, la qualité de la présentation numérique est essentielle.

Vos œuvres doivent être accessibles en ligne ou via un dossier numérique bien organisé.

Vous pouvez utiliser:

- Plateforme d'hébergement en ligne (Google Drive, OneDrive, Dropbox, etc.)
- Lien web ou site personnel
- Plateforme de visionnement (Vimeo, YouTube, etc.)
- Portfolio numérique
- ou, au besoin, un support USB

Assurez-vous que:

- tous les liens fonctionnent sans mot de passe,
- les fichiers sont lisibles dans des formats standards (MP3, MP4, JPEG/PNG, PDF),
- le dossier est clairement identifié et facile à naviguer,
- aucune installation complexe n'est requise.

Si le jury ne peut pas ouvrir vos fichiers ou accéder à votre dossier numérique, **l'œuvre ne pourra** pas être évaluée.



Littérature

- Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

L'évaluation des candidats en littérature sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats. Le dossier doit comprendre également ;

Bloc 1 obligatoire : Textes complets (au moins 2 genres différents)

5 à 10 œuvres du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :

- votre nom
- le titre du texte (le cas échéant)
- le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : poésie, prose poétique, poésie japonisante haïku, tanka, haïbun -, nouvelle, micronouvelle, récit, chanson, aphorisme, style épistolaire, contraintes littéraires style Oulipo)

Bloc 2 facultatif: Des extraits

5 échantillons ou moins du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :

- votre nom
- le titre du texte
- le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : suite poétique, roman, biographie, théâtre, narration d'un documentaire ou d'un film de fiction, essai sur la littérature)

NOTE:

Les textes doivent être écrits en caractères d'imprimerie 12 points (pas de script) et être imprimés recto seulement, prêts à photocopier. Maximum 20 pages.

Veuillez joindre une bibliographie si vous avez déjà publié.



Cinéma

- o Le formulaire d'inscription
- Le document Recommandation de l'enseignant (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire)
- Une lettre de présentation (maximum une page)

L'évaluation des candidats en cinéma sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats et le dossier doit comprendre également :

- Au moins 2 différents extraits d'une durée totale maximum de 10 minutes sur clé USB ou accès Web identifiés :
- Détaillez chaque document ;
 - Titre
 - Mise en contexte
 - Apport du candidat ;
 - *Est-ce production, montage, écriture, ou autres...
 - *Les décisions prises, la démarche artistique qui a amené au final du document présenté, etc.
 - *Autres au besoin
 - Contexte de réalisation
 - Période de réalisation
- o Présentez un texte explicatif de votre démarche artistique

Important : Le programme utilisé pour présenter vos oeuvres sur support de votre choix doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.



DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER :

Vendredi, 13 février 2026 - 17h00

Par courriel: fondationsoutienartslaval@gmail.com

Par la poste : (sceau au 13 février 2026 maximum requis, mais noter que nous préférons les envois en ligne. (dossier média par google drive, onedrive, dropbox ou wetransfer)

Fondation de soutien aux arts de Laval

C.P. 79003,

Succ. des Oiseaux Laval, QC H7L 5J1

AUDITIONS

Musique: 2 et 3 mars 2026, à la Maison des arts de Laval

Théâtre: 4 mars 2026, à la Maison des arts de Laval

Danse: 5 mars 2026, à la Maison des arts de Laval

ÉVALUATION DES DOSSIERS : Semaine du 2 mars 2025

Arts visuels

Arts médiatiques

Littérature

Cinéma

APPEL POUR PRÉPARATION D'UN DOSSIER POUR LA BOURSE FINISSANT CLAUDE F.LEFEBVRE:

Semaine du 16 mars 2026

GALA DE REMISE DE BOURSES : Mardi, 26 mai 2026 : 19:00